

**BIG DATA : - Tous les appareils électroménagers sont déjà équipés d'une puce RFID qui communiquera par l'intermédiaire de milliers de mini antennes relais**

**- les sociétés d'effacement pourront couper les appareils à distance (par exemple chauffage) lors de fortes demandes, afin d'éviter d'acheter de l'électricité à l'étranger.**

### QUESTIONS ?

- pourquoi ne pas avoir créé un compteur qui utilise la fibre optique, et ainsi terminer l'installation du réseau sur la France, celle-ci étant non rayonnante, ne nécessite pas de câblage blindé car non irradiant. (Capgemini avait proposé un premier projet avec la fibre optique, en lien avec France telecom, qui a été rejeté par erdf.)

- aucune étude sur la santé n'avait été commandée, réalisée, publiée sur les expérimentations. C'est le ministère de la santé devant la pression des citoyens via Priartem qui a saisi l'ANSES (santé), et le ministère de l'environnement l'INRES (risques).

- l'Europe demandait le changement de 80% des compteurs ; la France annonce 95% du parc à renouveler...

- Pourquoi Ségolène Royal a-t-elle refusé les 3 amendements qui rendaient le compteur optionnel ?

- Pourquoi ce compteur serait-il obligatoire pour la France, alors que d'autres pays l'ont refusé ? Allemagne, Autriche, Belgique, Portugal, Lituanie ?

- l'expérimentation de l'Indre et Loire, 2011, fait état de 61% des usagers qui ne sont pas convaincus de l'utilité de ce nouveau compteur.

19% de particuliers ont eu des problèmes de disjonction à répétition,

4% appareils électriques grillés, dysfonctionnement de la programmation du chauffage, embrasement du compteur, 85% des usagers ne consultent pas leur compteur Linky.

- 8 incendies (déclarés) sur les expérimentations ! de nombreux incendies mettent en cause le linky depuis 2015.

- expérimentation en G3 sur Lyon (300 khz) le compteur est prévu pour aller jusqu'en G 5 (490 khz trop peu d'études sur ces fréquences !) puisqu'il est « upgradable » (prêt à toute évolution technologique !) témoignages de gros problèmes de santé (insomnies, maux de tête, allergies).

- la directive europ. 26 fev 2016 prévoit qu'un compteur ne doit pas être manipulable à distance, norme NF C14100

- Pourquoi enedis ou les sous-traitants font-ils du forcing pour poser les compteurs, et outrepassent l'avis des usagers, intimident, harcèlent, voire violent les domiciles (condamnation poseur Ile de Ré, juillet 2017)

Locataire ou propriétaire, vous pouvez refuser le compteur (Nicolas Hulot 14 dec 2017)

Compteur à l'intérieur : une lettre recommandée à enedis et à votre maire suffit. Il est à l'extérieur : il convient alors de le protéger physiquement .

Attention ! Devant les refus, Enedis rebaptise son compteur « numérique » et il devient blanc ! (juin 2018)

J'adhère à l'association : (10 euros... merci !)

Recopier ou retourner aux « les citoyens éclairés » maison des assos Place Penvern 56600 Lanester

Nom..... Prénom.....

Adresse.....

.....

Tel..... Mail.....